

INTERPRÉTATION DES RÊVES ET ATTITUDES ENVERS L'AUTORITÉ AU MAROC

Benjamin KILBORNE

Au Maroc, comme en Egypte, il existe encore une véritable institution d'interprétation des rêves ; les clefs des songes sont courantes ainsi que des spécialistes dans les techniques d'oniro-mancie. La situation dans laquelle se trouvent rêveur et interprète « professionnel » fait partie d'un contexte social établi. Tirant leurs origines du fondement de la culture marocaine, les attitudes que manifestent les Marocains à l'égard de l'expérience onirique ont un sens social reconnu. En effet, il y a un réseau de significations exprimé par cette situation et fondé sur les valeurs les plus ancrées dans l'esprit marocain.

Je tacherai ici d'esquisser ce que j'entends par le contexte social d'interprétation des rêves, et dans un deuxième temps, de démontrer comment ce dernier exprime des attitudes envers l'autorité.

La socialisation du rêve

Comme il a été amplement démontré¹ la culture fournit des modèles de rêves auxquels les rêves tendent à se conformer², les

¹ Voir par ex. Lincoln 1935 ; Devereux 1951 ; Hallowell 1960 ; Roheim 1947.

² Il est bien entendu, inexact de distinguer entre rêve individuel et rêve culturel. Tout rêve comporte des éléments culturels et, en tant qu'expression de l'individu, des éléments individuels. Ce que je souhaite souligner, c'est l'utilité de l'étude des fondements culturels du rêve au Maroc (*cf.* Kilborne 1976).

valeurs culturelles ont une influence considérable sur la forme que revêt le rêve.

À cette constatation banale s'en ajoute une autre : un rêve est le « produit » d'un rêveur qui est le « produit » d'un contexte social. Il existe donc des récits stylisés de rêves, des circonstances spécifiques pour le rêveur de raconter son rêve, des attentes à la fois de la part du rêveur et de celui qui « écoute » son rêve, des façons d'interpréter un rêve, comme il existe des conceptions de l'expérience onirique. Pour l'ethnologue, saisir le sens du rêve ou son interprétation implique une compréhension de la conception du monde, l'orientation cognitive des membres de la culture étudiée. Par conséquent, il est souhaitable, voire indispensable, de considérer et de situer le récit du rêve et son interprétation dans son contexte social.

Le cas marocain

Le Maroc figure parmi les pays qui attachent une grande valeur à l'expérience onirique. Les Marocains prennent leurs rêves au sérieux, les discutent « en famille », agissent suivant les conseils reçus en rêve, consultent des interprètes de rêves, reçoivent en rêve des avertissements et des prédictions, et sont même guéris en rêve. En tant que pays islamique, le Maroc est l'héritier d'une tradition qui associe étroitement rêve et prophétie.

De plus, il existe au Maroc des aspirations et précédents culturels pour l'interprétation des rêves. À l'intérieur du cercle familial les autorités reconnues en matière d'oniromancie sont en général les membres les plus âgés et les plus respectés, chaque famille ayant son « spécialiste ». En dehors de la famille, les interprètes de rêves sont très souvent les *fqih*, maîtres d'écoles locaux qui enseignent le Coran.

En somme, la culture marocaine valorise l'expérience onirique et fournit une conception « socialisée » de l'interprétation des rêves.

Les interprètes de rêves : la famille

C'est la famille qui donne vie et substance au récit et à l'interprétation des rêves. Dans ce processus, les rapports parent/enfant jouent un rôle primordial. Ainsi, dans l'institutionnalisation /p. 73/ même de l'interprétation des rêves, on voit se dessiner les attitudes vers les imagos paternels et maternels. L'autorité du père étant une force majeure dans la culture marocaine, il est logique de trouver, dans les interprétations de rêves marocains, l'expression de l'obéissance exigée par l'imago paternel.

L'interprète de rêves dans les familles est toujours quelqu'un vers qui on se tourne avec respect, le plus souvent un grand-père ou une grand-mère. Traditionnellement, c'est à l'heure du petit déjeuner que vient le moment de raconter les rêves, quand les travailleurs ont quitté la maison. Ceci signifie que les enfants restent seuls avec les femmes et les vieillards. Pour cette raison les hommes prétendent que les enfants acquièrent leurs superstitions auprès des femmes et en viennent à croire aux rêves. Comme l'on peut s'y attendre, il est fréquent que les vieilles femmes se racontent mutuellement leurs rêves assortis de leurs propres interprétations.

Théoriquement, les rêves de jeunes enfants ne sont pas pris au sérieux et ne sont pas interprétés. Quoiqu'il arrive que l'on accorde une certaine importance à des rêves d'enfants, on ne les prend véritablement en considération qu'à partir de l'adolescence. Comme c'est précisément la période où l'enfant recherche son « indépendance » ce fait est significatif pour plusieurs raisons. D'abord, les interprétations des rêves d'un adolescent renforcent les liens existant avec les générations précédentes, liens puissants pour le maintien des valeurs sociales. Ensuite, les parents tiennent à voir l'enfant raconter ses rêves et considèrent comme un acte de désobéissance implicite le fait

que celui-ci les garde pour lui ; un enfant qui refuse de raconter ses rêves peut être considéré comme un ingrat.

Ainsi le récit et l'interprétation des rêves dans le cadre familial est un élément important de l'obéissance due aux parents par les enfants. Lorsque j'interrogeais les malades dans les hôpitaux psychiatriques j'ai été particulièrement frappé de découvrir à quel point ce fait est important. Pratiquement sans exception les malades qui, dans leur enfance, dissimulaient leurs rêves à leurs parents n'avaient pas avec ceux-ci de bonnes relations. De plus, Je fait de raconter ses rêves à un membre de la famille /p. 74/ plutôt qu'à un autre était toujours un élément important des relations du rêveur avec les différents membres de sa famille.

Les interprètes de rêves II : les *fqibs*

Hors de la famille, le personnage traditionnellement reconnu que l'on va consulter pour faire interpréter un rêve est très souvent le *fqib*. Dans le cas de pèlerinage effectué à la tombe d'un saint (marabout) dans le but de rêver afin d'obtenir des conseils ou une guérison, il y a souvent un interprète de rêve sur les lieux, soit le Muqaddim ou la Chérifa, parfois le Chérif.

En général, il y a une corrélation très nette entre le trajet parcouru loin de chez soi et la gravité de la requête que l'on veut adresser par l'intermédiaire du rêve et, en cas d'incubation³ de la gravité du rêve qui nécessite une interprétation.

Dans ses rêves « provoqués », le saint ou djinn du lieu apparaît devant le rêveur pour répondre à ses questions ou, parfois, effectuer une guérison demandée.

Le rôle du *fqib*, aussi bien que son pouvoir, ont été influencés fondamentalement par son aptitude à lire et à écrire ainsi que par l'importance traditionnelle de l'instruction en Islam. Il existe en Islam un lien entre la puissance du mot écrit et l'autorité de ceux qui savent lire. Le *fqib* a donc été indispen-

³ Incubation est un terme emprunté au Grec et qui désigne le fait de donner dans un lieu saint afin de provoquer un rêve de conseil ou guérison.

sable comme scribe aussi bien que comme instituteur. Etant donné que l'islam n'a pas de structure hiérarchique comparable à celle de l'église catholique, par exemple, le rôle du *fqih* a été essentiel car il a aidé les Musulmans à perpétuer leur croyance en l'universalité et la cohérence de l'islam. C'est ainsi que l'aptitude à lire et à écrire a été, traditionnellement, le principal support de la position sociale du *fqih*.

Un autre rôle du *fqih* est celui de « guérisseur ». On consulte le *fqih* dans les cas de possession « démoniaque », aussi bien que dans les cas de maladies résistant à la pharmacopée familiale. Dans de nombreux cas le *fqih* consulte les livres saints pour des lectures appropriées ou pour préparer un *harz*, talisman écrit. Alors que théoriquement le pouvoir du *fqih* a /p. 75/ ses racines dans le Coran et dans les livres saints de l'islam, en fait les activités du *fqih* se dispersent dans d'autres domaines que les Musulmans orthodoxes tendent à considérer comme « hérétiques » : guérison au moyen de talismans, pratique de magie noire ou blanche (ou les deux à la fois) et oniromancie. Le rôle du *fqih* dans la communauté comme l'interprète de rêves est inséparable de ses autres rôles comme porte-parole de l'islam, comme maître d'école et comme guérisseur, même si ces rôles nous paraissent incompatibles⁴.

En somme, l'interprétation des rêves au Maroc n'est pas l'activité « alvéolaire » d'un spécialiste, mais fait plutôt partie intégrante de l'ordre social qu'elle renforce et en fonction duquel elle prend toute sa signification.

L'interprétation des rêves et expressions d'autorité au Maroc

On peut penser que l'oniromancie arabe consiste surtout dans l'application des codes de symboles contenus dans les livres de rêves et que, par conséquent, les personnalités de

⁴ Cf. Doutté B. : *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, chap. 3.

l'interprète et du rêveur ne figurent pas d'une manière significative. L'exemple suivant suffira pour démontrer que l'interprétation des rêves au Maroc implique ce que nous pouvons appeler la « situation » ou le contexte social qui définit, en partie, les rapports entre rêveur et interprète ; elle manifeste aussi les attitudes de l'interprète devant, à la fois, une situation, un rêveur et son rêve.

« Il y a, entre deux palais imposants, une petite maison un peu en retrait ; la porte est fermée. Ma femme m'accompagne jusqu'à la petite maison, pousse la porte et je me glisse, rapide et léger dans une petite cour qui monte brusquement »⁵. Dans leurs interprétations de ce rêve, un certain nombre de *fqih* se sont identifiés aux palais et le « rêveur » a été identifié à la petite maison ; les palais sont des sages, la petite maison un étudiant en quête de la connaissance. Le premier « niveau » /p. 76/ d'interprétation est donc celui de la situation dans laquelle se trouve l'assistant sur le terrain qui a rapporté ce rêve, et le *fqih* qui se trouve dans la position de « sage » (une position cultivée par le maître d'école coranique). Il est donc essentiel de souligner à quel point les interprètes de rêves figurent dans leurs interprétations. Cette situation d'interprétation des rêves implique l'autorité du *fqih*, que celui-ci projette sur la différence de taille entre « palais imposants » et « petite maison ».

Depuis Freud, les rêves ont été considérés en tant que manifestations de l'inconscient et, donc, d'expressions symboliques de peur ou joie, agressivité ou passivité, bref, de réactions humaine et universelles. Mais chaque culture « organise » ces « données » d'une façon différente⁶. Ainsi, au Maroc le récit des rêves agit en tant que force socialisante en permettant aux individus de mieux supporter l'angoisse et l'agressivité autrement réprimées par la culture. L'expérience onirique en tant qu'expres-

⁵ Ce rêve cité et interprété dans *L'interprétation des rêves* de Freud (p. 341), a été donné à plusieurs interprètes marocains. Leurs interprétations sont analysées dans Kilborne, 1977.

⁶ Pour, par exemple, des discussions du maniement culturel de la peur d'exclusion sociale, voir Opler (ed.) 1959), Kiev 1968 & Fortune, 1932.

sion symbolique du stress culturel, en tant qu'expression des « interdits » culturels, sert de force socialisante.

Si, en récitant un rêve au Maroc, on peut exprimer l'agressivité officiellement niée⁷ par la culture, et on peut le faire librement, il en va de même pour l'interprétation des rêves.

Ce point est d'autant plus significatif que les interprétations marocaines manifestent des projections des interprètes de leurs propres attitudes envers l'imago paternel. À ce propos, il est utile ici d'attirer l'attention sur les restrictions qui sont faites à l'indépendance filiale ou, autrement dit, l'importance attribuée à l'obéissance filiale. Un exemple s'impose :

« Le père est mon mais il a été exhumé et a mauvaise mine. Il reste en vie depuis son exhumation et le rêveur fait tout son possible pour qu'il ne s'en aperçoive pas »⁸.

/p. 77/ Les interprétations marocaines que j'ai pu réunir pour ce rêve semblent découler de la correspondance (courante dans les clefs des songes populaires) : mauvaise mine = mauvaise conduite, de laquelle les oniromanciens déduisent que le père s'est mal conduit pendant son vivant. Mais même si, logiquement, on peut s'attendre à ce qu'un cadavre exhumé n'ait pas bonne mine, ceci n'explique pas cette correspondance sur laquelle les interprètes de rêves insistent si fortement. D'ailleurs, les interprètes insistant tout autant sur le devoir filial de faire quelque chose pour le père mort (ex. faire des aumônes) *en dépit de sa mauvaise conduite*. Il est difficile d'imaginer un exemple plus frappant du devoir filial que *l'obligation* du fils de racheter la mauvaise conduite de son père. Derrière l'insistance sur le devoir filial, on peut discerner une tentative pour camoufler le sentiment de vengeance filiale. Au Maroc, par définition, un fils se doit d'être respectueux et obéissant.

⁷ Je sous-entends ici le concept de modèle d'inconduite (Linton 1935), aussi bien que les formulations de Devereux (1968) qui a défini le modèle culturel comme une interaction fonctionnelle entre modèles socialement reconnus et socialement niés. L'interprète de rêves marocain, en tant que personnage d'autorité manie les deux types de modèles.

⁸ Ce rêve est cité et analysé par Freud dans *Introduction à la psychanalyse*, p. 206.

La divergence entre rôle et réalité paternelle constitue un aspect capital de l'autorité (ou l'obéissance) au Maroc⁹; le père aussi bien que le fils sont pris et tenus dans des rôles qui nient des parties de leurs personnalités. Ceci est illustré par les mots bien connus que le père est supposé adresser au *fqih* à propos de son fils : « toi, tu tues et moi j'enterre ».

Conclusion

L'interprétation des rêves est donc plus que le maniement de symboles oniriques ou l'application d'une clef des songes : elle n'implique pas seulement des attitudes envers l'expérience onirique et conceptions du « rêve », mais aussi des valeurs culturelles et même certains aspects de la structure sociale. Ainsi, au Maroc il existe une tradition de l'interprétation des rêves, associée avec des attitudes envers l'autorité.

Pour mieux saisir l'assise culturelle de l'interprétation des rêves au Maroc, il convient de la comparer avec l'interprétation des rêves dans une société micronésienne, celle des Tikopia.

La société tikopiane, sans écriture, manifeste un égalitarisme et un individualisme frappant. Ce n'est donc pas un hasard /p. 78/ si dans le domaine de l'interprétation des rêves il n'y a pas d'interprète spécialisé ; chacun interprète ses propres rêves et peut interpréter ceux des autres. L'autorité de l'interprétation ne dépend pas directement de la position sociale de l'interprète.

Il semble donc que l'interprétation des rêves fait partie du contexte culturel. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que des sociétés dans lesquelles il existe une « institution » d'interprétation des rêves, soient des sociétés hiérarchiques avec un certain contexte de structure sociale : élevage des enfants, « modelage » du complexe œdipien, etc. C'est le cas du Maroc. Par contre, dans d'autres sociétés (comme celle

⁹ Cf. Pascon & Bentahar 1970.

des Tikopia), l'interprétation des rêves implique tout autant le contexte social et par conséquent manifeste l'absence des rôles fixes, des modèles de référence et exprime une autre attitude envers le rêve ainsi que son interprétation.

L'interprétation des rêves implique une conception du rêve lui-même. Au Maroc, comme ailleurs, le rêve est souvent conçu en tant que « production » de l'au-delà envoyé par des *djinn*, des saints ou des morts. De tels rêves sont des rêves de référence, à partir desquels la vie s'oriente plus facilement ; le pouvoir de rattacher le rêve aux autorités existantes, à l'ordre social (ce que fait souvent l'interprète des rêves) renforce la cohésion de la société. Les attitudes envers le panthéon des saints, morts et *djinn* étant à cheval sur les attitudes envers les parents, on comprend que l'interprétation des rêves, impliquant une conception du rêve et liée à un contexte social spécifique, fait partie du champ d'expérience en fonction duquel les Marocains perçoivent la vie.

Benjamin Kilborne
3, Place Frédéric Mistral, 92330 Sceaux.
CREDA (EHESS), 45, rue des Saints-Pères, 75270 Paris.

/p. 79/

BIBLIOGRAPHIE

- BASTIDE R. (1967) « Sociologie du rêve » in von Grunebaum G. E. (ed). *Le rêve et les sociétés humaines*. Paris, Gallimard.
- DEVEREUX G. (1951) *Reality and Dream ; the Psychoanalysis of a Plain's Indian*. New York, NY University Press.
- DOUTTE E. (1909) *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*. Alger.
- FORTUNE R. E. (1932) *Sorcerers of Dobu*. London.
- FREUD S. (1901) *L'interprétation des rêves* (trad. Meyerson I. et Berger D.), Paris, 1971, PUF.
- (1961) *Introduction à la psychanalyse* (trad. Jankelevitch), Paris, Payot.
- KIEV A. (ed.) (1964) *Magic Faith and Healing*, New York, Free Press.
- KILBORNE B. (1976) "The cultural setting of dream interpretation" *Psychopathologie africaine* 12, 1 : 77-89.

- (1977) *Les interprétations du rêve au Maroc*. La Pensée Sauvage.
- LINTON R. (1935) *The Study of Man*. New York, Appleton-Century Crofts.
- OPLER M. (1959) *Culture and Mental Health*. New York, Macmillan.
- PASCON P. & BENTAHAR M. (1970) « Ce que disent 296 jeunes ruraux ». *Collection du Bulletin Economique et Social du Maroc*.
- ROHEIM G. (1947) "Dream analysis and fieldwork in Anthropology" In *Psychoanalysis and the Social Sciences*, vol. 1.

SUMMARY:

DREAM INTERPRETATION AND ATTITUDES TOWARD
AUTHORITIES IN MOROCCO

After sketching the nature of the social context of dream telling and interpretation in Morocco, the author, considers briefly Moroccan interpretations for the same dream. He notes the importance of projection for dream interpretation and consequently of an understanding of the relation between the handling of dream symbolism by interpreters and the cognitive orientation of the culture.

RESUME :

Après avoir esquissé le contexte social du récit des rêves et de l'oniromancie au Maroc, l'auteur considère quelques interprétations fournies par des oniromanciens (professionnels) pour les *mêmes* rêves. Il note la tendance des oniromanciens à se projeter dans leurs interprétations et souligne que la projection est un élément indispensable à la compréhension d'un système non européen d'interprétation des rêves.